

CHOISY-AU-BAC, OISE (6 km COMPIEGNE)

CHANT CHORAL, FM, ET PLUS SI AFFINITES... :
A LA RECHERCHE D'UN COUTEAU SUISSE !

L'Atelier musical de l'Oise recrute un.e enseignant.e susceptible d'assurer **différents cours collectifs à dominante vocale**. Poste contractuel à **¾ temps pouvant évoluer vers un temps complet statutaire**.

École intercommunale de musique et de danse, l'[Atelier musical de l'Oise](#) contribue à l'enrichissement artistique et culturel d'un territoire rural et périurbain dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres autour de son siège, Choisy-au-Bac (Oise).

Forte d'une équipe d'une vingtaine de membres, son action s'articule autour de trois pôles :

- *Les cours de musique et de danse, dispensés à Choisy-au-Bac et dans quatre antennes (500 élèves, 16 enseignants).*
- *Les interventions musicales régulières dans toutes les écoles élémentaires du SIVOC (1200 enfants, 3 musiciens-intervenants).*
- *L'organisation d'actions et manifestations culturelles dans les communes du syndicat intercommunal.*

Descriptif du poste

- **Chant choral** (enfants)
- **Formation musicale** (cycles 1 et 2)
- En complément, **selon profil** : projets à dominante vocale en milieu scolaire, éveil musical, découverte instrumentale, chorale adultes
- Certains cours sont dispensés dans des **antennes** du SIVOC

Profil

- Formé ou titulaire d'une expérience dans les domaines considérés. Diplôme d'Etat souhaité (FM ou chant choral, DUMI).
- Personnalité créative, tempérament dynamique
- Permis B et véhicule indispensables.

Compétences attendues

- Pratique de la direction de chœur, bonne connaissance de la voix de l'enfant
- Intérêt pour les démarches pédagogiques innovantes, notamment en formation musicale
- Capacité à être force de proposition, dans des démarches de transversalité

Conditions

- Prise de fonction **septembre 2021**
- Recrutement contractuel d'un an minimum. Prolongement et titularisation possibles.
- Rémunération sur la base de la grille indiciaire d'**assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe** + prime après 6 mois de fonction.
- Lieu d'exercice : Choisy-au-Bac (6 km de Compiègne) et communes du SIVOC. Prise en charge des frais de déplacement entre le siège (Choisy-au-Bac) et les lieux d'intervention.

Candidature et lettre de motivation à adresser **avant le 15 août 2021** à :

Mme la Présidente du Syndicat Intercommunal Atelier musical de l'Oise
1 rue de l'Aigle – 60750 - Choisy-au-Bac
contact@atelier-musical-oise.fr

Renseignements complémentaires : sophie.kipfer@atelier-musical-oise.fr